

SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES

Avocats associés au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.37.33.96 - p.vasquez@pdgconseils.com

www.pdgconseils.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

D'UN APPARTEMENT de 13,94 m² au 1^{er} étage
Sis à MARSEILLE (13003), 7, impasse Bleue

MISE A PRIX : 10.000 EUROS (dix mille euros)

Visite le Lundi 16 Septembre 2019 de 16 h 00 à 17 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 3 OCTOBRE 2019 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble sis à MARSEILLE (13003), 37, rue Clovis-Hugues – 7, impasse Bleue, lot 19, cadastrés section 811 H numéro 105 - le lot

19 et les 15/1.000èmes des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître MASCRET, Huissier de Justice à Marseille, a établi le 21 janvier 2019 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au 1^{er}

étage arrière.

Il est composé au rez-de-chaussée d'une entrée distribuant une cuisine et une pièce d'eau avec WC avec une petite mezzanine à l'étage à usage de chambre.

L'ensemble d'une superficie de 13,94 m² est en état d'usage.

Les lieux sont occupés par la propriétaire.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet NEXITY : 25, avenue Jules-Cantini - 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

CNP CAUTION, société anonyme au capital de 24.996.724,28 euros, dont le siège est situé 4, place Raoul-Dautry - 75716 PARIS CEDEX 15, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 383 024 098, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL - AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat ins-

crit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille.

- Au Cabinet de Maître **Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - **Tél. : 04.91.37.33.96, TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT - p.vasquez@pdgconseils.com.**

- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 16 août 2019

Maître Thomas D'JOURNO
Avocat